

GUIDE TECHNIQUE

PARTICIPATION À DISTANCE



Councilbox

GUIDE TECHNIQUE PARTICIPATION À DISTANCE

Les utilisateurs participants qui n'ont pas besoin d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe et qui reçoivent toutes les communications par courrier électronique : la convocation et le formulaire de participation, la délégation/anticipation de vote et l'accès pour la participation au moment de la tenue de la réunion. Les exigences techniques sont détaillées dans le lien suivant :

Pour la participation à distance, Councilbox interagit par le biais de 3 canaux :

- ✓ **Adresse électronique** : L'adresse électronique accrédite de manière unique l'utilisateur et elle doit être considérée comme active et habilitée pour recevoir des notifications. Ces notifications sont des communications par e-mail certifié qui commencent par l'envoi de la convocation à la réunion (dans cette notification, en plus de l'ordre du jour, des instructions peuvent être fournies pour notifier l'intention de participer, de déléguer/anticiper le vote) et se terminent par le lien d'accès et/ou le mot de passe pour la réunion.
- ✓ **Navigateur web** : Tous les liens contenus dans les communications par e-mail certifié doivent être gérés sur la plateforme Councilbox via un navigateur web. Certains d'entre eux sont publics et d'autres sont accessibles en utilisant un moyen d'authentification (mot de passe par e-mail, mot de passe par SMS et/ou accès avec un certificat numérique de FNMT ou une CNle). Il revient à l'administrateur de la réunion de choisir le moyen d'authentification au moment de sa convocation.
- ✓ **SMS (en option)** : S'il a été défini que la réunion dispose d'un mot de passe par SMS, le numéro de téléphone du participant sera le destinataire d'un code unique et obligatoire pour accéder à la réunion. Ce code sera demandé après avoir cliqué sur le lien d'accès à la salle reçu par e-mail lors de l'ouverture de la salle de réunion virtuelle.

IMPORTANT : Il est essentiel que les adresses électroniques et les numéros de téléphone des participants (si nécessaires pour recevoir un mot de passe d'accès) soient correctement enregistrés dans le dénombrement pour chaque participant à la réunion. **Si ce n'est pas le cas, leur participation à la réunion sera sérieusement compromise.**

C'est pourquoi nous conseillons, pour des réunions de plus de 50 participants ou si Councilbox est utilisé pour la première fois, afin de ne pas retarder le début de la réunion, d'envoyer les accès et les mots de passe de la réunion assez longtemps (au moins 2 heures) avant le début théorique de la réunion. Pendant ce laps de temps, l'administrateur aura la possibilité de résoudre tout problème d'accès des participants (changer leur adresse électronique, renvoyer le code d'accès sur un autre téléphone, etc.).

Un participant à Councilbox peut suivre la réunion via un navigateur web avec une connexion internet (aucune application supplémentaire ne doit être installée) selon le tableau de compatibilités suivant :

	Google Chrome	Edge Chromium	Safari IOS	Mozilla Firefox	Opera	Samsung Internet Browser
Ordinateur de bureau ou portable (y compris Microsoft Surface): Windows 10*, MacOS Catalina (ou supérieur) ou Linux (distribution mise à niveau)	✓ ***	✓	✓ ****	✓	✓	✗
Mobile ou tablette Android (Android 9.0+)*	✓ ***	✓	✗	✗	✗	✓
Ipad ou Iphone (iOS 14+)*	✓	✗	✓ ***	✗	✗	✗

* La fonctionnalité de partage d'écran est désactivée sur les appareils mobiles.

** Windows 10 est recommandé car c'est le seul ayant officiellement le support de Microsoft (Windows 7 n'est plus mis à jour depuis le 14 janvier 2020, Microsoft ne s'engage donc pas à le maintenir à jour en cas d'erreurs ou de problèmes de sécurité).

*** Recommandé

**** Safari à partir de la version 15.1 n'est pas pris en charge. Même si les versions antérieures sont prises en charge, l'utilisation de Chrome est recommandée pour éviter les problèmes de stabilité.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE RÉSEAU ET DE CONNEXION

IMPORTANT : Connexion à internet par câble ou wifi d'au moins 30 Mb/s en aval et d'au moins 10 Mb/s en amont. **Le non-respect de cette exigence compromet sérieusement votre participation à la réunion.**

Si vous suivez la réunion sur un réseau domestique ou depuis votre mobile via la 4G, vous ne devriez pas rencontrer de problèmes pour accéder à la réunion et vous pouvez ignorer le paragraphe ci-dessous.

Si vous suivez la réunion par le biais d'un réseau d'entreprise dans votre société, université, etc., il se peut que ce réseau soit restreint par un pare-feu ou un composant réseau qui peut bloquer l'accès à la réunion, c'est pourquoi vous devez vous assurer que :

- ✓ L'accès au domaine *.councilbox.com est autorisé.
- ✓ Il n'y a pas de limite maximale au nombre de requêtes vers un domaine donné, dans ce cas *.councilbox.com. S'agissant d'une application web avec synchronisation en temps réel, Councilbox effectue un grand nombre de requêtes par minute pour mettre à jour les données : votes, demandes de prise de parole, commentaires des participants, etc.
- ✓ Il n'y a aucune restriction de blocage du trafic audio et vidéo. Si des problèmes sont observés, les refus de connexion peuvent être vérifiés dans le pare-feu de l'entreprise et l'accès aux ports suivants peut être vérifié :
 - ✓ Port TCP : 80, 53, 443.
 - ✓ Ports UDP et TCP : 3478, 40000-49999.

EXIGENCES DE PARTICIPATION AVEC AUDIO ET VIDÉO

Councilbox paramètre automatiquement la réunion en fonction du nombre de personnes convoquées :

- ✓ Réunions de moins de 50 personnes convoquées : Cette réunion est considérée comme ayant un niveau élevé de participation audio et vidéo des participants, et il est courant que plusieurs tours de parole soient demandés et que le modérateur interagisse avec certains des participants (par exemple, lors d'une session plénière d'un conseil municipal). Dans ce type de réunion Councilbox, il est obligatoire de disposer d'une **webcam, d'un microphone et de haut-parleurs correctement configurés pour suivre la réunion.**

IMPORTANT : Si le participant a l'intention de participer à la réunion avec audio et vidéo, il doit vérifier avant la réunion les exigences de son appareil et de son réseau en effectuant ce

<https://test.8x8.vc>

Si l'un des 4 blocs du test n'est pas vert, un lien avec le résultat du test doit être envoyé à support@councilbox.com en indiquant le client et la date prévue de la réunion. Si ce n'est pas le cas, leur participation à la réunion avec voix et image sera sérieusement compromise.